



FORMULAIRE DE DEMANDE DE PERMIS RÉNOVATION EXTÉRIEUR

IMMEUBLE VISÉ PAR LA DEMANDE	
ADRESSE :	LOT :
<input type="checkbox"/> PROPRIÉTAIRE *UNE PROCURATION ÉCRITE DU PROPRIÉTAIRE EST REQUISE SI LE REQUÉRANT N'EST PAS PROPRIÉTAIRE DE L'IMMEUBLE VISÉ	
NOM :	
ADRESSE :	
TÉL. RÉSIDENCE :	
TÉL. MOBILE :	
COURRIEL :	

DESCRIPTION DES TRAVAUX OU DE L'USAGE PROJETÉ		
USAGE DU TERRAIN	ÉLÉMENTS TOUCHÉS PAR LES TRAVAUX	MATÉRIAUX :
<input type="checkbox"/> RÉSIDENTIEL	<input type="checkbox"/> PORTE	COULEUR / MODÈLE :
<input type="checkbox"/> COMMERCIAL	<input type="checkbox"/> FENÊTRE	
<input type="checkbox"/> INDUSTRIEL	<input type="checkbox"/> REVÊTEMENT	
<input type="checkbox"/> INSTITUTIONNEL/ PUBLIC	<input type="checkbox"/> TOITURE	
<input type="checkbox"/> AGRICOLE	<input type="checkbox"/> AUTRE :	
<input type="checkbox"/> MIXTE (COMMERCIAL / RÉSIDENTIEL)		
DESCRIPTION <u>DÉTAILLÉE</u> DU PROJET :		
<hr/> <hr/> <hr/>		
ÉVALUATION DU COÛT DES TRAVAUX : _____ \$ (EXCLUANT LA VALEUR DU TERRAIN)		
LA DEMANDE IMPLIQUE UN RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'AQUEDUC OU D'ÉGOUT : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		
DATE DE DÉBUT DES TRAVAUX:	DATE DE FIN DES TRAVAUX :	

ENTREPRENEUR	
NOM DE L'ENTREPRISE:	
ADRESSE :	
<hr/>	
RESPONSABLE :	TÉLÉPHONE :
TÉLÉCOPIEUR :	LICENCE R.B.Q. :

EXIGENCES

CE TYPE DE DEMANDE PEUT ÊTRE SOUMIS AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME :

- Une description détaillée des matériaux, de la couleur et du modèle est exigée ;
- Le dépôt d'échantillons est suggéré ;
- Des élévations (vues en plan des façades) montrant le type et la couleur du revêtement extérieur sont suggérées ;

SIGNATURE

Je déclare que les renseignements ci-haut donnés sont exacts et que si le permis m'est accordé, je me conformerai aux dispositions du *Règlement de zonage et de PIIA* no. 340-2010, du *Règlement de construction* no. 336-2010 et à toutes autres lois ou règlements s'y rapportant. La délivrance d'un permis ou certificat, l'approbation des plans et devis ainsi que les inspections faites par un fonctionnaire sont des opérations à caractère administratif et ne doivent pas être interprétées comme constituant une garantie de qualité des plans, devis et travaux ou de conformité avec les lois et les règlements applicables à ces travaux. Les dispositions d'un permis ou certificat doivent être satisfaites non seulement au moment de la délivrance du permis, mais en tout temps après la délivrance de celui-ci.

SIGNATURE

DATE